

**Zeitschrift:** Journal forestier suisse : organe de la Société Forestière Suisse  
**Herausgeber:** Société Forestière Suisse  
**Band:** 26 (1875)  
**Heft:** 1

**Artikel:** Extrait du rapport sur l'administration des forêts dominales du canton de Zurich 1873 et 1874  
**Autor:** [s.n.]  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-785647>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 14.03.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

seront pas non plus considérables, par ce qu'ils porteront principalement sur la consolidation des lits, ouvrages dont l'exécution ne présentera pas grande difficulté.

### Extrait du rapport sur l'administration des forêts domaniales du canton de Zurich 1873 et 1874.

A la fin de l'année 1873 à 1874 les forêts domaniales mesuraient 5680 arpents 3509 p.□. Elles se sont accrues, pendant ce laps de temps de 339 arpents 4786 p.□. Cette augmentation de surface se décompose comme suit :

Acquisitions	356 <sup>1</sup> / <sub>4</sub> arp.	9900 p.□	coûtant fr. 195,200. —
Nouvel arpentage	15 <sup>1</sup> / <sub>4</sub> „	149 „	
	371 <sup>3</sup> / <sub>4</sub> arp.	49 p.□	coûtant fr. 195,200. —
Ventes	32 <sup>1</sup> / <sub>2</sub> „	5263 „	pour „ 36,920. 88
Augmentation	339 arp.	4786 p.□	coûtant fr. 158,279. 12

De ces nouveaux terrains 210<sup>2</sup>/<sub>4</sub> arp. 9400 p.□ sont situés sur territoire Badois.

#### Produits en argent et en nature :

Produits	Surface.			Produit en nature.								en argent.	
	forêts arp.	prairies arp.	coupes arp.	Bois de			Somme		tourbe toises	litière quint.	nomb. de plant.	fr.	cts.
			serv. toises	feu toises	fagots toises	au total toises	p. arp. toises						
Principaux . . .	5198,30	—	61,46	1736,92	2126,50	650,71	4514,13	0,87	—	—	—	170360	74
Intermédiaires .		—	—	—	407,71	706,50	370,57	1484,78	0,29	—	—	—	41563
Accessoires . . .	—	165,29	—	—	—	—	—	—	350	3917	221325	11418	65
Divers . . . . .	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	60	22
<b>Total . . .</b>	<b>5198,30</b>	<b>165,29</b>	<b>61,46</b>	<b>2144,63</b>	<b>2833,00</b>	<b>1021,28</b>	<b>5998,91</b>	<b>1,16</b>	<b>350</b>	<b>3917</b>	<b>221325</b>	<b>223402</b>	<b>63</b>
Comparaison avec l'année précédente													
En plus . . . . .	—	—	—	—	—	—	—	—	150	2768	25728	9471	43
En moins . . . . .	71,65	6,74	1,62	72,37	98,50	78,62	249,49	0,03	—	—	—	—	—

Les produits principaux forment le 75 0/0 et les produits intermédiaires le 25 0/0 du total. Le rapport entre les produits principaux et les intermédiaires est 33 : 100.

Le produit total se divise en : 36 0/0 bois de service, 47 0/0 bois de feu et 17 0/0 fagots.

Les produits principaux se divisent en : 39 0/0 bois de service, 47 0/0 bois de feu et 14 0/0 fagots.

Les produits intermédiaires se divisent en : 27 0/0 bois de service, 47 0/0 bois de feu et 26 0/0 fagots.

Ces chiffres sont à peu près égaux à ceux de l'année précédente.

Les produits principaux ont donné un rendement en argent de 80 0/0, les intermédiaires de 20 0/0. Dans les produits principaux, le rendement en argent du bois de service est de 51 0/0, du bois de feu 41 0/0, des fagots 8 0/0.

La moyenne des prix par toise à 75 p. c. volume solide et des fagots est de :

fr. 50. 27	pour le bois de service des produits principaux,		
„ 32. 60	„ „ „ „ feu	„	„
„ 21. 03	pour les fagots	„	„
„ 37. 74	prix moyen	„	„
„ 27. 99	„ „		des produits intermédiaires
„ 35. 33	„ „		du total.

Le prix moyen général dépasse celui de l'année précédente de fr. 1. 77 par toise ou de 5 0/0. Par contre la progression des prix a été plus faible. Les prix pour les assortiments de 1<sup>ère</sup> qualité tendent à hausser, cette disposition se fait surtout sentir pour le bon bois à brûler.

Le rendement des produits accessoires est à peu près le triple de l'année dernière. Ce sont les nouveaux terrains qui l'ont fourni.

Les frais d'administration, d'exploitation et d'améliorations y compris la participation de l'état pour la moitié du traitement des employés forestiers, montent à fr. 54,147. 28. (L'autre moitié est à la charge des communes et corporations).

Ils se décomposent en :

Frais d'administration	.	fr. 19,393. 14	ou fr. 3. 61	par arpt.
„ d'exploitation	.	„ 21,179. 10	„ „ 3. 95	„ „
„ d'améliorations	.	„ 13,018. 54	„ „ 2. 43	„ „
„ divers	.	„ 556. 50	„ „ —. 10	„ „

Total fr. 54,147. 28 ou fr. 10. 09 par arpt.

Exprimés en pour 0/0 les frais sont de :

Administration	8,7 0/0	du rendement brut,	et 35,8 0/0	des dép. tot.
Exploitation	9,5 „	„ „ „ „	39,1 „	„ „ „ „
Améliorations	5,8 „	„ „ „ „	24,1 „	„ „ „ „
Frais divers	0,2 „	„ „ „ „	1,0 „	„ „ „ „

Total 24,2 0/0 du rendement brut.

Le revenu net est de fr. 189,228. 01 ou soustraction faite de la moitié des appointements des agents forestiers fr. 169,255. 35.

Augmentation sur l'année dernière, 5,6 0/0.

Revenu net par arpent fr. 33. 41 incl. les appointements

” ” ” ” ” 31. 55 excl. ” ”

45,82 arpents, parmi lesquels 22 arpents autrefois en nature de champs ont été reboisés. Il a été affecté à ce reboisement 66 livre de graines d'essences résineuses, 72,632 plantons de résineux et 24,220 plantons d'essences feuillues. Le total des dépenses a été de fr. 2013. 01 et de fr. 43. 93 par arpent. Les frais par arpent ont été de fr. 1. 90 ou 4<sup>1</sup>/<sub>2</sub> 0/0 plus élevés que l'année dernière. Les semis ont été faits en grande majorité avec de la graine de pins; on n'a semé que peu de mélèzes. Ils ont été effectués dans un terrain sec et graveleux, entre les lignes d'anciennes plantations.

Le résultat donné par les plantons est satisfaisant, celui des graines est faible.

Dans les pépinières on a semé 146 livres de graines et repiqué 221,475 plantons qui ont coûté fr. 2041. 82. Cette dépense a été couverte par la vente des plantons. L'état des pépinières n'est pas prospère. Depuis une couple d'années mais aujourd'hui surtout, les semis ne réussissent pas, les vers de hannetons et le mauvais temps, ont causé de grands dommages. Les plantons repiqués au printemps ont langué.

L'entretien des chemins de divestiture a coûté fr. 2785. 20. Une partie a dû être corrigée et de nouveaux chemins construits, nécessitant une dépense de fr. 3511. 90 pour une longueur de 7506 pieds. La somme totale affectée aux chemins est de fr. 629,710 ou fr. 1. 17 par arpent.

Les terrains nouvellement acquis ont nécessité des travaux de dessèchement considérables. Il a fallu, sur une longueur de 7226 pieds, faire de nouveaux fossés, qui ont coûté fr. 623. 46. Une somme de fr. 136. 65 a été affectée à l'entretien des anciens fossés et une dite de fr. 632. 80 à la réparation des batardeaux de la Töss près de Kybourg.

Total des frais de dessèchement et d'endiguement fr. 1091. 91 ou 26 centimes par arpent.

Il a été dépensé en amélioration et réparations :

	au total	par arpent.	du o/o total.
Semis et plantations	fr. 2013. 01	38,00 cts.	16,1
Pépinières	„ 2041. 82	38,00 „	16,3
Constr. de chemins et répar.	„ 6297. 10	117,00 „	50,3
Déssèchement et endiguement	„ 1392. 91	26,00 „	11,1
Entretien des frontières	„ 21. 70	0,04 „	0,2
Divers	„ 752. 10	14,00 „	
<b>Total</b>	<b>fr. 12518. 64</b>	<b>233,04 cts.</b>	<b>—</b>

Du 1 Juin 1873 au 31 Déc. 1874, le nombre des délits dont il a été dressé procès verbal a été de 24, commis par autant de délinquants dont 20 seulement ont pu être identifiés.

La valeur du matériel volé a été évaluée à fr. 37. 90 et le dommage indirect a fr. 23. Les dommages-indirect dûs à l'état ascendent à fr. 29. 90 ; il n'a pu obtenir que fr. 25. Le chiffre des pénalités a été de fr. 86, de plus 2 jours de prison.

Les ouragans, neige et givre n'ont pas causé de grands ravages ; par contre le printemps si froid en 1874 a ruiné les jeunes pousses des plantations de sapins et de hêtres, et a en général arrêté la végétation dans les forêts.

Parmi les insectes nuisibles, ce sont les Rynchophores qui ont le plus dévasté les plantations ; les pépinières ont eu à souffrir des larves de hannetons ; quant aux hannetons mêmes, le froid survenu lors de leur apparition les a empêchés de causer de notables dégâts.

### Communications.

**Berne.** Par ordonnance du 22 mai le gouvernement du canton de Berne a créé 11 nouveaux districts forestiers. Ce canton se trouve maintenant divisé en 7 départements (Forstkreise) et 21 districts forestiers (Forstreviere).

Les nouveaux districts comprennent :

- I. District : la contrée d'Oberhasli, les communes de Brienz, Brienzwyler, Hofstetten, Schwanden ;
- II. „ le baillage d'Interlaken moins les 4 communes susnommées.
- III. „ le district de Frutigen ;
- IV. „ ceux de Obersimmenthal et Saanen ;
- V. „ celui de Niedersimmenthal ;
- VI. „ celui de Thoune ;